

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 82 (1937)
Heft: 6

Artikel: Répercussions possibles de notre nouvelle organisation militaire sur l'emploi de l'artillerie
Autor: Gonard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341797>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Répercussions possibles de notre nouvelle organisation militaire sur l'emploi de l'artillerie

Des termes du trinôme — portée, calibre, poids — caractérisant tout matériel d'artillerie, le premier décide de la spécialisation tactique. Les effets de destruction peuvent s'obtenir, dans une certaine mesure, avec des calibres divers : il suffit de compenser la faiblesse de l'un par une dépense de munitions plus considérable. Il n'existe pas de moyens de parer à une portée insuffisante.

Notre parc ne comprend encore qu'une gamme réduite de matériels légers et moyens de portées comparables. Nous introduisons dans notre système d'artillerie, un nouveau matériel de portée très supérieure : le canon long de 105. C'est sans doute pour lui donner des missions essentiellement distinctes et répondre à de nouveaux besoins. Car il s'agit d'employer rationnellement des moyens que nous n'avons pas en abondance, d'utiliser largement toute leur portée, et laisser, par exemple, aux mortiers les tâches qu'ils accompliront à de bien moindres frais. Le canon est un outil cher, ses munitions coûtent bien davantage encore. Il ne paie ses frais que si on l'emploie dans la zone d'action pour laquelle il est normalement construit.

L'artillerie de nos divisions actuelles peut être taxée *d'homogène* quant aux portées. Il n'en sera plus de même de celle des divisions de la nouvelle organisation.

Alors que l'ancienne division est un groupement de forces organisé pour opérer stratégiquement, la nouvelle division a tous les caractères d'une grande unité *tactique*. Son cadre se resserre donc, mais parallèlement elle reçoit, sous la forme du groupe de 105, des moyens plus puissants. Le

front normal d'attaque comme de défense se rétrécit sensiblement, les possibilités d'action en profondeur sont doublées.

Dès lors, il s'agit de vérifier si les normes établies pour l'emploi de l'artillerie de l'ancienne division sont applicables dans chaque cas tactique particulier et sans autre à la nouvelle division.

Dès le temps de paix le corps d'armée prend naissance comme grande unité opérative. L'artillerie d'armée, répartie aux corps, disparaît. Il faut examiner quelle action peut avoir le corps sur le combat des divisions, s'il est à même d'en faciliter la conduite et par quels moyens.

C'est l'objet de cette étude.

En voici le cadre :

L'artillerie de la *division normale*, à l'exclusion de celle des grandes unités à destination spéciale (division du Gothard, brigades de montagne) et des troupes de couverture.

L'artillerie organique du 1^{er} corps d'armée (un régiment de canons de 12 cm., un régiment d'obusiers de 12 cm.).

Leur emploi dans 3 cas types : marche d'approche, combat offensif, défense d'une position ¹.

¹ Pour fixer les idées, admettons les portées suivantes :

7,5	Campagne	10 km.
12 cm.	Ob.	6 km.
10,5 »	Long.	17 km.
12 »	Can.	10 km.

Ces chiffres correspondent approximativement aux portées maxima des pièces moins un abattement de 10%. A ces distances on peut compter sur un tir de neutralisation suffisamment précis sans dépense excessive de munitions.

A ce propos relevons que, pour les manœuvres, on a coutume de fixer la portée maxima admise pour les différentes pièces. En ce qui concerne le 75 notamment, elle est sensiblement moins élevée. Dans l'offensive le 75 tirera surtout à portée moyenne pour l'appui direct, mais dans la défensive, il y a par contre tout intérêt à inquiéter l'ennemi au plus loin. Or, si l'un des partis a une mission offensive, l'autre comme tâche de défendre une position, c'est de propos délibéré handicaper le second que de lui prescrire par un souci d'égalité bien étranger à la tactique une limite maxima d'emploi de ses matériels qui ne représente que le 50 ou le 60% de leurs possibilités réelles. Ces prescriptions justifiées, mais trop sommaires, devraient tenir un compte plus exact des réalités. Il serait plus juste de prescrire la portée maxima admise pour les différents genres tactiques de tirs qui peuvent se ramener à deux : appui direct (sous toutes ses formes), actions lointaines (interdiction, contre batterie) et rappeler aux exécutants d'avoir à s'en tenir aux dotations officielles en munitions de différentes espèces.

Avant d'aborder le fond du problème, trois remarques préliminaires s'imposent. Elles sont d'une importance si décisive sur l'emploi qu'on peut se proposer de faire de l'artillerie, que leur discussion préalable ne peut être esquivée. Peu importe la position qu'on adoptera à l'égard de chacune d'elles pourvu qu'alors les principes admis pour le choix des missions d'artillerie en découlent avec une rigoureuse logique. C'est la seule méthode pour arriver à un système tactique cohérent.

Première remarque : ARMEMENT.

Conséquences techniques de son développement.

L'armement de l'*infanterie* marque un accroissement de puissance offensive et surtout défensive considérable. Il égale, s'il ne dépasse, celui des infanteries étrangères. Le projectile du mortier de 81 mm. est plus puissant que celui du canon de 75. La défense anti-char est assurée par des matériels *ad hoc*. Chaque cellule de combat dispose d'une arme automatique.

L'arme principale est ainsi à même de liquider avec une rapidité accrue tous les incidents locaux du combat. Il est logique de penser que son indépendance à l'égard de l'artillerie en est augmentée.

Les prescriptions du règlement de service en campagne de 1927 ont comme base un armement moins puissant. Le lance-mines, l'arme anti-char spécialisée, n'existaient alors qu'à l'état de projet encore incertain. La situation aujourd'hui est très claire : le nombre, le genre, l'approvisionnement, le mode de transport des différentes armes sont connus, arrêtés, codifiés. Ce règlement remédiait tant bien que mal, on ne pouvait mieux faire, aux déficiences reconnues par la méthode alors en usage partout : l'artillerie à toutes les sauces sans discriminer l'économie de son emploi. Ce sont là des solutions de crise, la crise est passée. Il y a dès lors lieu de soumettre les prescriptions d'emploi à un nouvel examen.

Cet accroissement de l'armement donne à la zone des

arrières une importance toujours plus grande, car plus qu'avant et toujours davantage le combat vit de l'arrière, est alimenté par lui. N'oublions pas que pendant la grande guerre déjà la stabilisation des fronts est un phénomène dont la cause est à l'arrière et non pas à l'avant. L'artillerie est précisément l'arme, la seule avec l'aviation, apte à fouiller les arrières. L'interdépendance entre le proche arrière et l'avant est si étroite qu'agir sur le premier a des répercussions instantanées et profondes sur le second. Si les missions de l'artillerie au profit immédiat de l'avant paraissent avoir perdu de leur importance relative, celles qui visent les arrières ont certainement acquis un caractère essentiel.

N'envisager que cet aspect de la question est insuffisant. Il faut savoir quel est l'accroissement *relatif* de la puissance de l'infanterie et de celle de l'artillerie. Si par un remaniement judicieux de l'organisation intérieure des divisions, nous disposons maintenant de 1,2 batterie par bataillon (au lieu de $\frac{2}{3}$ de btr. précédemment), il semble que l'artillerie bénéficie, par rapport à l'infanterie, d'un surcroît de puissance. Mais c'est une illusion. Car si nous modernisons notablement notre artillerie, sa puissance totale est loin d'avoir atteint un développement comparable à celle de l'arme principale. Notion difficile à chiffrer qui m'entraînerait du reste trop loin. Mais il est évident que l'effort a porté, à très juste titre, sur l'armement de l'infanterie et que celui de l'artillerie ne suit que de loin. L'écart de puissance entre les deux armes s'est accru au profit de l'infanterie. Il n'y a rien là d'affligeant, au contraire. Mais il faut en tirer les conséquences. Elles concordent avec les précédentes. L'infanterie, plus que par le passé est à même et doit prendre à sa charge le combat immédiat ; un usage approprié à ses caractéristiques spéciales doit, plus que par le passé, être réservé rigoureusement à l'artillerie.

L'armement de l'*artillerie* ne subit de modifications ni si profondes ni si générales. Le fait saillant est l'apparition du canon long de 105 déjà relaté. L'artillerie est surtout réorganisée.

Les idées qui ont présidé à ce remaniement sont les suivantes :

Pour l'artillerie divisionnaire : l'ordre tripartite est réalisé qui permet théoriquement d'appuyer chaque régiment d'infanterie de la division par un groupe de campagne.

Le groupe, plus que par le passé, est l'unité de combat. Il faut espérer que l'on renoncera bientôt à cette manie qu'est la dislocation du groupe. Si c'est une erreur, avec nos moyens, que de vouloir copier à tout prix les grandes armées étrangères pour les questions d'organisation et de méthode d'emploi, par contre, en ce qui concerne la pure technique, négliger systématiquement les enseignements de la guerre, en serait une plus grande encore. L'artillerie doit s'employer en masse, par concentration. Le tir d'une batterie isolée n'est d'aucun effet sérieux sur une troupe aguerrie et bien commandée. Si l'on veut s'en tenir à ce principe, il ne faut pas envisager une répartition plus poussée de l'artillerie. La nouvelle organisation donne à cette décision essentielle qu'est l'attribution des moyens sa limite inférieure : le groupe au régiment d'infanterie. Cette conclusion concorde avec celles que l'étude du nouvel armement de l'infanterie paraît imposer.

Il n'y a là rien de révolutionnaire. Le règlement du service de campagne ne sanctionne-t-il pas fréquemment l'emploi de l'artillerie par masse, ne donne-t-il pas son action par concentrations comme la plus efficace, ne prescrit-il pas que le chef gardera son artillerie en mains ?

J'enfoncerais donc une porte ouverte si le même règlement n'envisageait lui-même et tôt après de nombreuses dérogations à ces principes. J'ai dit plus haut que l'état de l'armement de l'infanterie en 1927 pouvait justifier ce flottement. En 1938, il n'en serait plus de même.

Je ne ferais pas mieux si, dans la pratique, ne régnait trop souvent à chaque échelon de la hiérarchie cette habitude déplorable de distribuer ses moyens, ce qui revient à passer la main. Avec chaque pièce d'artillerie qu'un chef concède à son subordonné s'échappe une parcelle de son

autorité parce que ses moyens d'agir, de marquer sa volonté en frappant fort là où il le veut, s'amenuisent. Le combat s'étale en largeur et meurt en profondeur. Il faut donc revenir aux principes. Nous avons maintenant la possibilité de renoncer aux expédients.

Enfin un groupe, une batterie, ne peuvent pas agir instantanément et sans autre sur un front de 90 degrés. Multiplier sur les plans de tirs ces limites exagérées de façon à obtenir des recouvrements de zones d'action, donc des possibilités de concentrations quasi illimitées, est un leurre. C'est une indécatesse à l'égard de ceux qui en escomptent les effets et auxquels on promet ces actions irréalisables. En plus des remaniements délicats de positions qu'elles exigent, dans quelles conditions seraient-elles effectuées sous le feu de l'ennemi ? Elles nécessitent une organisation des liaisons et des observatoires très complexe, difficile à actionner, demandant un temps, du matériel, un personnel considérables.

Lorsque dans son paragraphe 291, le règlement de service en campagne dit :

« A peine un observatoire avancé est-il empêché de fonctionner qu'instantanément un autre, placé ailleurs, doit pouvoir le remplacer et assurer de la sorte la continuité du tir »

il exprime une condition que les artilleurs de la dernière guerre n'ont pu eux-mêmes satisfaire que bien rarement. Il ne faut pas s'illusionner sur ces possibilités d'agir partout et de partout.

Pour l'artillerie, à l'instar des autres armes, seules des *missions simples* sont rapidement réalisables. Un groupe doit être placé en vue d'une action bien déterminée dans un secteur étroitement délimité en largeur. Il agira ainsi droit devant lui, ce qu'il ne faut pas prendre au tire-lignes, et le bénéfice de son action pourra se faire sentir efficacement et sans heurts en *profondeur* pendant toute la durée de l'action. Telles devraient être tout au moins les dispositions initiales. On a toujours le temps de compliquer toutes

choses. Les flanquements notamment, dont les effets sont justement recommandés, sont les plus difficiles à réaliser. Ceux qu'ils intéressent, acteurs et bénéficiaires, sont désaxés l'un par rapport à l'autre et leur entente sur le champ de bataille des plus ardues. Une organisation prévue pour ce genre de tir ne s'adapte pas instantanément au tir frontal. Dans le danger, c'est toujours devant lui que le combattant veut la protection.

Si le groupe est l'unité tactique de tir au-dessous de laquelle il ne faut pas descendre, s'il doit vraiment agir par la concentration de ses trajectoires, il est nécessaire aussi d'envisager que ses sources de feux, les batteries, ne doivent pas être disséminées exagérément. Les résultats de tir seront plus rapidement efficaces, car toutes les conditions nécessaires à leur déclenchement facile et rapide seront réunies. Que l'on dissémine les groupes d'un régiment, soit, mais à l'échelon du groupe, c'est vouloir se compliquer une tâche qui n'est jamais simple.

Le groupe de canons longs de 105 est attribué organiquement à la division dans l'idée de lui donner la possibilité d'entamer *très tôt la lutte contre l'artillerie ennemie*, bien avant que le corps d'armée ne puisse lui-même intervenir. On reconnaît ainsi l'importance de cet acte du combat en lui consacrant un excellent instrument. Cette lutte s'engagera vraisemblablement à grande portée et celui qui l'entamera a des chances certaines de marquer les premiers avantages. C'est pourquoi il faut placer ce groupe très en avant dans le dispositif pour qu'il puisse agir très tôt, au delà de la ligne mouvante de l'infanterie, aussi loin que le lui permet sa grande portée. Ce serait une erreur fondamentale que de voir son avantage dans la possibilité de le placer loin en arrière de notre propre front pour tirer au delà à la portée moyenne des matériels courants.

Qu'il s'agisse d'agir loin sur les arrières ennemis pour y rechercher des effets *d'interdiction*, la zone de déploiement du groupe doit être choisie pour la même raison à proximité des lignes. Elle se confondra absolument avec celle de

l'artillerie de campagne. Ses buts se rapprochent-ils, il n'y a là encore aucun motif de reprendre le groupe en arrière. En vue d'un résultat donné, avec le raccourcissement des distances, diminuent à la fois la consommation des munitions et la durée du tir. La cadence des changements de but augmente et c'est une des multiples manifestations de l'intensité croissante de la lutte au fur et à mesure que les masses ennemies se rapprochent.

En ce qui concerne *l'artillerie de corps*, le choix n'était plus difficile, lorsque, pour les raisons précitées, les groupes de 105 furent attribués aux divisions.

Il ne restait plus, hélas, qu'à leur distribuer et répartir le reste. On peut espérer que dans un avenir pas trop lointain, le régiment de canons de 12 cm. recevra le matériel de 105 dont les divisions ont eu la primauté. Car il va de soi que les objectifs du corps d'armée seront plus lointains et plus étendus et qu'il doit être doté de matériels à longue portée et grands champs de tirs latéraux.

Dès lors pourquoi leur avoir attribué nos obusiers, en particulier les obusiers de 12 cm., dont les trajectoires sont si tôt insuffisantes ? C'est vraisemblablement dans l'idée fort juste de créer, au corps et pour lui, la réserve d'artillerie qui disparaît avec l'artillerie d'armée. Car il est plus facile de distribuer selon les besoins que de reprendre. Le renforcement des artilleries divisionnaires en fonction de leurs missions est aisé en puisant au régiment d'obusiers du corps. Et l'on ne saurait dire que cette opération soit coupable comme celle que je vise plus haut, car ces matériels n'ont absolument rien de commun avec les objectifs éloignés et les zones d'actions profondes de la grande unité stratégique.

Deuxième remarque : LE TERRAIN.

Nous avons l'avantage considérable de connaître à fond le terrain qui sera celui de nos premiers contacts, non seulement dans ses caractères fondamentaux mais encore dans ses particularités locales.

On a dit que c'est le terrain idéal de la défense : difficile, farci d'obstacles naturels ; je ne voudrais nier l'évidence même.

Il est essentiellement coupé et boisé. Dans les zones frontières en particulier, les coupures importantes ou secondaires sont très rapprochées. Si la surface boisée est considérable, elle ne comporte que peu de ces forêts interminables que l'on traverse à l'étranger. C'est davantage un bocage de structure très mouvementée : bois, boqueteaux, parcelles, vergers, rideaux d'arbres très rapprochés, clairières peu étendues. Donc un terrain très morcelé, un échiquier de petits compartiments reliés entre eux par des couloirs, des passes, des ponts, des *défilés incessants*, d'importance variable.

Du fait de leurs dimensions restreintes ces compartiments sont presque toujours justiciables, dans toute leur étendue, des armes actuelles de l'infanterie postées à l'une de leurs lisières. N'oublions pas qu'à moins de dépenses exorbitantes de munitions le tir de l'artillerie est inopérant sur des parcelles boisées de quelque étendue. Certes la juxtaposition de feux d'artillerie serait toujours souhaitable, mais il faut déterminer si ces tirs que nous ne pouvons répéter partout et à l'infini ne trouveraient pas meilleur emploi.

Nous avons vu l'importance accrue de la zone du proche arrière, réservoir de forces du front de combat. Notre terrain n'est qu'une suite ininterrompue de *points de passage obligé*, fréquemment même pour les engins tout terrain spécialisés. Les ravitaillements incessants de toutes espèces seront bien forcés de les emprunter si l'on veut assurer, avec un débit suffisant, les consommations énormes de l'avant. C'est un phénomène indiscutable qu'avec l'alourdissement de l'avant par la multiplication des armes de toutes espèces, les arrières l'ont été encore dans une proportion plus considérable. Ces mouvements de l'arrière à l'avant prennent, même pour le corps de troupe inférieur, une ampleur inconnue ; les engins qui les assurent croissent en dimensions, en puissance et en nombre. Les frapper, ou simplement leur interdire le passage, c'est asphyxier l'avant à brève

échéance avec une rigueur implacable et encore trop insoupçonnée.

Aucun terrain plus que le nôtre n'est susceptible de canaliser impérativement cette activité. Nous connaissons par cœur, les yeux fermés, avec toutes leurs particularités, ces artères qui vivifieront l'ennemi.

Quelle mission plus justifiée pourrait recevoir notre artillerie que de sectionner ces courants au profit immédiat de notre infanterie ? Certes la collaboration des armes ne sera peut-être plus, dans l'espace, toujours aussi intime et étroite que nous la pratiquons. L'artillerie ne tirerait plus là où sifflent déjà les balles des mitrailleuses que le combattant redoute, d'ailleurs, bien plus que les éclatements. Qui peut affirmer que cette conjugaison d'efforts simultanés dans le temps, dissociés dans l'espace, ne serait pas plus efficace encore et soumise à combien moins d'aléas, l'objet de moins de désillusions. Le chef doit aussi voir plus loin que ce que le combattant croit être son intérêt immédiat. Ces tirs n'expriment-ils pas une des formes de *l'occasion favorable* dont la recherche constante devrait être la base de notre tactique et qui permet aux faibles d'espérer vaincre le fort par de judicieuses actions. La masse seule peut nous submerger. Rétablir l'égalité sur le front, c'est nous assurer le succès.

L'attaque de ces objectifs est rentable, non pas seulement parce qu'elle permet d'utiliser à plein les caractéristiques propres de l'artillerie, mais aussi parce que l'effet recherché peut être obtenu à bien moins de frais. Un convoi est détruit, arrêté, ou dispersé, ce qui revient au même, avec moins de munitions qu'il n'en faut pour neutraliser une seule mitrailleuse de situation incertaine et bien camouflée. Lorsqu'elle aura épuisé ses maigres ressources immédiates, elle se taira dans l'attente d'un ravitaillement qui ne lui parviendra plus. Dans ces conditions, qui nous sont absolument particulières, une des actions essentielles de l'artillerie paraît devoir être l'interdiction de l'arrière immédiat du champ de bataille.

Troisième remarque : L'EFFET DE MASSE AU POINT DÉCISIF.

Jomini écrit :

« Le but essentiel de cet ouvrage (son Tableau analytique des principales combinaisons de la guerre, Paris 1830) est de démontrer qu'il existe un principe fondamental de toutes les opérations de la guerre, principe qui doit présider à toutes les combinaisons pour qu'elles soient bonnes.

» Il consiste :

» 1. A porter la majeure partie des forces disponibles d'une armée sur le point décisif, soit du théâtre de la guerre, soit d'un champ de bataille.

» 2. Opérer de manière que cette *masse de forces* ne soit pas seulement *présente* au point décisif mais à ce qu'elle y soit habilement *mise en action*.

» Nous allons prouver par l'histoire de vingt campagnes, que tous les succès ou les revers furent le résultat de l'application ou de l'oubli qu'on en fit. »

Il tient parole et l'histoire du dernier siècle ne lui donne pas tort.

Répétant sans cesse que nos conditions sont particulières, il faut se demander si ce principe s'applique aussi à la mise en œuvre de nos moyens et qu'elle est dans le combat *moderne* la manifestation la plus évidente d'une masse de forces.

Sans remonter dans la nuit des temps l'ordre oblique de Frédéric, numériquement toujours plus faible que ses ennemis, visait à accabler l'aile ennemie avec une supériorité locale considérable de moyens.

A cette notion de masse le génie napoléonien ajoute le facteur vitesse qui en multiplie les effets.

L'ABC. de la tactique navale, le « Crossing the T » est une application maritime de l'ordre oblique, voir perpendiculaire, en vue d'assurer avec la totalité des moyens l'extermination des têtes d'escadres puis des escadres, incapables de répondre avec plus de la moitié de leur artillerie.

La maîtrise de l'air ne s'acquiert que par la fidélité à cette idée.

L'histoire prouve donc que, dans tous les temps et à tous

les échelons, l'application judicieuse de ce principe a permis de vaincre du faible au fort. Il serait téméraire de sous-estimer de pareilles leçons. Pauvres en moyens, il faut être plus stricts encore dans l'application des principes.

La masse de forces doit être mise en œuvre habilement en vue *d'un* résultat déterminé donc par la volonté d'un seul : le chef.

C'est par l'action d'une artillerie puissante, parce que ses effets peuvent être concentrés dans les plus brefs délais, dans le temps comme dans l'espace, que les chefs de la grande guerre ont vraiment manœuvré. Pour donner ses terribles coups de boutoir, le maréchal Foch a fait incessamment roquer derrière le front bien plus d'artillerie que d'infanterie. L'artillerie est l'expression moderne de la masse de forces.

Pour oser escompter un succès, la norme admise selon la solidité de la position à attaquer, est d'être de deux à cinq fois plus fort en *artillerie* que l'adversaire. L'artillerie qui l'appuie détermine la capacité offensive d'un corps de troupes ou d'une grande unité.

Revenant promptement à notre modeste échelle, on peut conclure que c'est une raison majeure, si nous avons peu d'artillerie, de l'employer en masse et, techniquement parlé par concentrations. Il faut en priver résolument les larges secteurs où nous ne rechercherons pas la décision au profit des points que nous voulons conquérir ou défendre à tout prix.

L'emploi judicieux de cette puissance, la vraie arme du commandement impose au chef d'en ordonner lui-même le point d'application. Disperser les trajectoires, c'est disperser les efforts. Répartir c'est abdiquer. La mission est un devoir personnel dont l'accomplissement incombe à celui qui l'a reçue avec les moyens qui lui sont propres.

Qu'advient-il alors des efforts persévérants de tous pour assurer cette fragile liaison infanterie-artillerie, objet de toutes nos préoccupations ? Les deux masses infanterie-artillerie agissent toujours de concert sous l'impulsion du

commandant de la division moderne. Ce n'est pas une dissociation des armes, mais la combinaison de leurs effets à un échelon plus élevé pour en obtenir un rendement meilleur.

Les conclusions de l'étude de nos conditions particulières concordent avec les leçons de l'histoire.

A l'étranger on procède pourtant de façon différente. Une part de l'artillerie est *toujours* répartie, en général jusqu'au régiment, l'autre reste à disposition de la division — action d'ensemble, "Divisions-artillerie" — et le corps a la sienne propre. Cette dernière part des matériels se compose, notons-le, d'engins plus puissants que les nôtres en calibre comme en portée. L'armée dispose de réserves importantes qu'elle distribue à la division comme au corps pour compenser les premières répartitions. Le chef étranger dispose donc toujours de cette puissance de moyens indispensables à la conduite d'une action de guerre.

Nous n'avons aucun réservoir où puiser ces compléments de forces. Il faut donc choisir, nos possibilités excluent tout compromis. C'est faute de pouvoir faire plus que la combinaison de l'action des armes sera réalisée en première urgence à l'échelon division.

* * *

L'examen de ces trois questions doit nous donner les règles générales d'emploi de l'artillerie qui paraissent être *actuellement, pour nous, les plus rationnelles* :

1. L'artillerie agit toujours au profit immédiat de l'infanterie, sa seule raison d'être. Mais compte tenu des conditions modernes de la guerre, des avantages que le terrain nous concède, des possibilités d'emploi du matériel, son action doit être essentiellement *lointaine et massive*.

2. Cette action qui n'intéresse plus le combattant en contact étroit avec l'adversaire, bien qu'elle soit uniquement à son profit, doit être organisée, synchronisée avec le combat dans son ensemble, et ne peut l'être utilement que par le *chef* d'une unité importante.

Il s'agit dès lors d'examiner dans les cas *particuliers* du combat s'il convient d'appliquer ces notions générales avec rigueur ou si elles souffrent des exceptions.

* * *

Emploi de l'artillerie dans la marche d'approche.

La portée de l'artillerie impose l'étude simultanée de l'exploration et du mouvement de l'avant-garde.

Trois éléments nouveaux : à la division le groupe d'exploration, le groupe de 105 ; au corps d'armée, la brigade légère.

Trois questions :

1^{re} question : l'exploration peut-elle être appuyée par l'artillerie ?

2^e question : dans quelle mesure l'avant-garde doit-elle être appuyée par l'artillerie ?

3^e question : quel doit être l'emploi du groupe de 105 ?

1^{re} question.

Certes le S. C. 1927 n'ignore pas le détachement d'exploration, mais sa composition est variable, le panachage des éléments qui donnent soit force soit vitesse dépend des circonstances.

Le groupe d'exploration type 1938 n'a qu'une puissance de feu très réduite, par contre est essentiellement mobile.

Admettons que la division à laquelle il appartient progresse, articulée en gros, avant-garde, groupe d'exploration dans une zone de 5 à 8 km. de large.

La mission du groupe d'exploration sera de donner des *coups de sonde*, les cyclistes sur le réseau routier, les cavaliers dans les zones coupées et boisées, hors des communications principales. Il est trop faiblement constitué pour qu'on en puisse exiger davantage.

Dans une situation encore incertaine, il est évident que les préoccupations du divisionnaire déborderont, en avant du front de son avant-garde, la zone qui lui est impartie et

que dès lors il pourra prescrire à des éléments d'exploration des cheminements excentriques.

Dans cette zone élargie ceux-ci progresseront d'objectifs en objectifs — nœuds routiers, observatoires, lisières de localités ou de bois — qu'ils atteindront par les procédés habituels de l'infiltration. Ce qu'ils pourront déterminer, ce sont quelques points de la zone extrême atteinte par l'ennemi ou celle de ses premières résistances, moins encore qu'un contour apparent.

Dès lors, sur les quelques axes qui leur sont prescrits, ayant épuisé leur force de pénétration, ils ne pourront que jalonner l'avance ennemie, en offrant des résistances sporadiques. Puis ils seront rejoints, relevés ou recueillis par l'avant-garde qui reprendra la progression avec des moyens plus puissants. Leur rôle sera rempli s'ils ont pu éventer à temps l'ennemi, soustraire l'avant-garde à une surprise tactique et donner au chef le temps de disposer.

L'espace nécessaire croît avec la rapidité d'investigation et de déplacement des moyens que l'ennemi nous opposera. Les groupes devront donc décoller très franchement des avant-gardes jusqu'à 8 ou 10 km., ce qui est déjà considérable eu égard à leurs moyens.

Leur situation ne saurait être donc en tout instant qu'essentiellement mouvante, constamment incertaine, tout sauf linéaire. Les renseignements, lorsqu'ils parviendront, seront déjà partiellement caducs et presque toujours fragmentaires.

Peut-on appuyer ces groupes avec de l'artillerie ?

1. En leur attribuant en propre de l'artillerie ?

De toute évidence ils sont trop faibles pour assurer la protection nécessaire d'une batterie inutilement risquée. Ce serait aussi les alourdir. Les inconvénients sont de même ordre si on leur accorde des pièces isolées. Les quelques chars blindés dont ils disposent pour les coups de boutoir permettent d'écarter sans longue discussion cette dernière possibilité. L'artillerie est l'arme des actions de force. Or le groupe d'exploration n'aura aucun acte de force à faire.

S'il le tente, son chef ne connaît pas son métier tout de ruse et d'habileté, de vitesse, de surprise et de souplesse.

2. Par de l'artillerie avancée ?

J'entends par là des unités progressant à la hauteur des premiers éléments de l'avant-garde mais destinées à agir au profit du groupe d'exploration.

Cette solution subordonne l'artillerie à un élément avancé d'exploration et lie son mouvement et sa protection à un autre dont la vitesse, la mission sont toutes différentes. Ce procédé contient en germe toutes les probabilités de méprises. Les liaisons seraient démesurées et compter uniquement sur la radio pour assurer cet appui particulièrement difficile est aléatoire.

Autant pour des raisons tactiques que techniques il est donc impossible — inutile aussi — d'appuyer les groupes d'exploration par de l'artillerie.

Tout autre est le problème à l'échelon *corps d'armée*, si l'on envisage l'emploi, dans certains cas, de sa brigade légère, comme un détachement d'exploration en force et à objectifs lointains. Cette formation dispose d'une capacité offensive certaine, elle peut aussi tenir un front pendant un certain temps. Elle se portera en avant articulée elle-même en un échelon d'exploration, de découverte, ou de reconnaissance, peu importe la dénomination, suivi d'un échelon de combat. Il est clair qu'à l'égard du premier et pour les mêmes raisons la même réponse négative doit être donnée quant à son appui éventuel par de l'artillerie.

Tout autre est le problème à l'égard du second. Il s'agit non plus seulement de tâter l'ennemi sur la direction qui importe le plus au commandant de corps d'armée, il faut le sonder plus profondément, percer le secret de son dispositif, l'amener à dévoiler ses intentions. Des actions locales de force, rapidement montées, sont nécessaires. Qui dit action de force dit appui d'artillerie.

A ces conditions spéciales, quelle catégorie de matériels convient-elle le mieux. Il faut une artillerie très mobile, susceptible d'entrer rapidement en batterie, d'un débit de

tir élevé. Ce sont les caractéristiques d'une artillerie légère motorisée.

Le corps d'armée n'en possède point en propre. Les canons de 12 cm. sont trop lourds et lents. Les obusiers de 12 cm. conviendraient mieux mais ne disposent pas de la mobilité indispensable, car les étapes peuvent être longues et soutenues à de fortes allures. Remplacera-t-on les canons de 12 par des canons modernes de 105, l'adaptation des moyens au but sera certes meilleure, quoique peut-être disproportionnée. Il s'agit ici de la protection d'une attaque locale pour laquelle des portées de 17 km. sont inutiles.

Les groupes les mieux à même de satisfaire à ces conditions sont les groupes de 75 portés de nos quatre futures brigades de montagne dont les missions seront très spéciales. On ne peut donc compter sur eux.

Si l'on veut à tout prix, et cela paraît nécessaire, donner un appui d'artillerie organique et momentané aux brigades légères, il ne reste plus, dans la gamme de nos faibles moyens, qu'à envisager l'attribution d'artillerie de 75 hippo. des divisions.

Plusieurs modalités sont possibles.

Soit donner la brigade légère à la division dont la direction d'effort importe le plus au corps, charge à elle de la doter en artillerie en prélevant sur ses propres moyens.

Soit prélever sur une division et momentanément, un ou deux groupes au bénéfice de la brigade légère agissant alors aux ordres directs du corps en n'oubliant pas qu'on n'est jamais certain de les récupérer.

Toutes deux sont des solutions boiteuses, mais force nous est bien de choisir. Quelles peuvent être les lignes directrices d'un pareil choix ?

Le but de la nouvelle organisation est d'alléger la division, d'en faire une grande unité *tactique*, de lui mesurer en conséquence les moyens, en particulier les moyens de commandement nécessaires.

La nouvelle division est-elle apte à absorber facilement,

et ne serait-ce que momentanément, un complexe de forces dont les missions seront d'ordre stratégique ?

Il ne faut pas reconstruire sous une autre forme ce que l'on a jugé indispensable de démolir. Le corps d'armée en attribuant tous ses moyens d'exploration à la division passe forcément la main. C'est au corps à remplir les missions en vue desquelles il est organisé. Le chef doit faciliter l'exécution de celles de son subordonné et non pas créer simultanément dans son esprit deux préoccupations d'ordre tout différent.

Prélever des moyens sur une division d'infanterie, puiser dans les ressources essentielles de son commandant sans pouvoir lui en garantir de façon absolue la restitution, est aussi une grave décision.

Peut-être pourrait-elle être atténuée dans une certaine mesure par l'expédient suivant. Dans la période envisagée, celle d'un début d'opérations, les trois divisions du corps ne seront fort probablement pas acheminées jointivement derrière l'exploration en force, mais en deux échelons. Les perspectives d'une action prochaine de la division de deuxième échelon sont moins immédiates et c'est sur elle, si l'on se rallie à cette idée, qu'il paraît le plus judicieux de faire ces regrettables prélèvements.

Qu'on retourne le problème sous toutes ses faces, la lumière ne se fait pas. C'est manifestement par manque de moyens appropriés. Ne serait-il pas indiqué de les créer ? Il ne s'agirait somme toute que de trois groupes motorisés légers (à trois batteries). Nous serait-il impossible de les mettre sur pied ? Question à laquelle il ne m'appartient pas de répondre.

Le caractère de « grande unité » capable d'agir en vitesse, en puissance, avec l'indispensable autonomie, serait accentuée. Nous aurions au corps la véritable division légère qu'il lui faut et je ne vois pas pourquoi son chef, dont les missions et les moyens seraient en tous points comparables en ordre de grandeur à ceux des divisions d'infanterie, ne recevrait pas lui aussi les feuilles de laurier.

Me voici entraîné bien loin du sujet. Faisant quelques pas en arrière, constatons la nécessité dans laquelle nous sommes de prélever à l'occasion les moyens de certaines formations pour les attribuer à d'autres. Ce procédé que la troupe n'aime pas peut être sévèrement condamné à l'étranger par ceux qui ne sont pas dans l'obligation de compter avec la parcimonie qui s'impose à nous. C'est un mal nécessaire dont nous constaterons à regret d'autres exemples.

Deuxième question. APPUI DES AVANT-GARDES.

La progression traditionnelle des avant-gardes en colonne, avec flanc-garde éventuelle, le régiment détachant un bataillon d'avant-garde, celui-ci une compagnie de tête puis une section, pour aboutir à la pointe d'infanterie, le tout entremêlé d'artillerie et de sapeurs, convient-elle encore ?

Si l'on veut se prémunir contre les surprises d'une situation incertaine — ce dispositif en était le moyen jadis — il faut se faire une claire image des dangers qui peuvent survenir.

L'aviation, l'artillerie, peuvent avec succès, avant tout contact, même celui des explorations adverses, attaquer ces formations d'approche massives et profondes. Le danger de l'artillerie longue ennemie peut apparaître alors que les avant-gardes sont encore à 15 km. l'une de l'autre. Il est donc prudent d'adopter un dispositif déployé au plus tard lorsque le groupe d'exploration signale le contact, soit plusieurs heures avant celui des avant-gardes. Les explorations motorisées ou blindées crevant la nôtre peuvent menacer les flancs à tout instant et par surprise. Les mailles de notre propre exploration sont vailles et n'embrassent pas toute la largeur de la zone de division. Elle ne peut donc faire « lever » tous les éléments ennemis ni leur interdire partout le passage.

La colonne, même articulée, est la formation la plus sensible à ces divers dangers. Notre souci fut de faire très

vite avec un certain mépris de la prudence. Aujourd'hui, ce serait de l'insouciance.

Il peut paraître prétentieux de condamner un procédé réglementaire de l'une des plus grandes et des plus modernes armées du monde. Mais ce sont encore nos moyens qui autorisent, semble-t-il, cette apparente outrecuidance.

Comparer le chapitre « marche d'approche » d'un règlement étranger avec le système en vigueur chez nous ou proposé ici ne suffit pas. Il est indispensable de ne pas se limiter à cette phrase, mais de prendre comme terme du problème la question de la sûreté dans son ensemble.

Si les moyens de sûreté — éloignée et rapprochée — comportent des corps de cavalerie à plusieurs divisions, des divisions motorisées et mécanisées, des groupes de reconnaissances de C. A. et de divisions de deux à quatre fois plus forts que les nôtres et entièrement motorisés, la progression d'une avant-garde, la marche d'approche des gros peuvent se concevoir d'une tout autre façon. La colonne, justifiée dans ces circonstances, est la formation qui assure la vitesse. L'articuler en gros, avant-garde, tête et pointe, n'est qu'une assurance *supplémentaire*.

Si ces puissants moyens d'éviter la surprise au gros font défaut, il est nécessaire d'exécuter la marche d'approche dans un dispositif d'autant plus différent que la sûreté est plus sommaire.

Pour ne pas perdre à l'instruction, inutilement estime-t-on, un temps précieux on supprime en général cette phase en laissant avancer l'avant-garde en formation serrée jusqu'à ce qu'un plastron *d'infanterie* oblige au déploiement instantané. Il est certain qu'à la guerre il en sera tout autrement.

C'est donc déployée en *largeur* et non pas en colonne profonde, que l'avant-garde avance en sondant le terrain.

L'obligation de meubler tout le front conduit à étoffer sérieusement l'avant-garde disposée en échelon de reconnaissance puis échelon de combat. La proportion de force à lui affecter n'est plus schématiquement d'un tiers mais dépend du front que peut occuper un bataillon en formation

semi-déployée et de la largeur de la zone donnée à la division. On arrivera normalement à une composition de 4 à 5 bataillons. Ainsi ce que l'on appelle « gros » ne sera plus qu'une réserve de division.

Les avant-gardes prendront normalement le contact en rejoignant ou recueillant le groupe d'exploration. Si la surprise tactique doit leur être ainsi évitée, elles auront par contre un contact immédiat plus rude et moins progressif avec l'ennemi qu'il s'agira de bousculer sans tarder, avant qu'il ne s'installe ou ne déclenche lui-même une attaque. L'appui d'artillerie est dès lors indispensable.

Quelles peuvent en être les modalités ?

Un système très en vogue, adapté à la marche de l'avant-garde en colonne et sur un itinéraire, consiste à faire avancer par échelon les batteries du groupe d'appui. Les autres groupes sont au gros.

Le scénario est connu : une batterie suit de très près l'échelon de reconnaissance (la pointe) et prend position. La batterie la plus en arrière, largement dépassée, quitte alors sa position. La troisième, intermédiaire, suit sur roues prête à prendre position ou à dépasser la plus avancée.

Les déploiements prématurés d'unités légères pouvant galoper et prendre position en quelques instants sont inutiles. Ils s'effectuent à priori en fonction d'une situation qui ne sera jamais identique à celle qu'imposera leur entrée en action effective. *Avant* toute nécessité la dépense en moyens de transmissions est élevée, le personnel fatigué. Au moment voulu, qui peut être instantané, une batterie seule est en position ; il faut engager les deux autres dont l'une doit d'abord sortir de position. Le gain de temps est illusoire. Ordonne-t-on la mise en batterie sur place, le groupe est dispersé sur une profondeur qui en complique singulièrement le commandement. Il est exact que la T.S.F. employée en phonie peut modifier la situation mais dans une mesure inconnue, car la portée utile des postes n'est pas encore assez développée pour satisfaire aux exigences de ce système.

Si l'on soutient avec un groupe l'avant-garde articulée

en largeur d'une division ayant un secteur de 6 à 8 km. son effet ne sera efficace que sur une portion réduite de cette zone ou alors les moyens seront dangereusement disséminés.

Le problème paraît se poser de façon différente :

1) il est clair qu'il est impossible de tirer au profit de l'avant-garde tant qu'elle n'a pas rejoint le groupe d'exploration.

2) Lorsque cet événement a eu lieu, la situation est déjà quelque peu éclaircie. La résistance est située, peut-être a-t-on des indices sur sa qualité.

Dès lors deux éventualités :

L'avant-garde fortement constituée peut reprendre la progression à son compte avec les puissants moyens de feu dont dispose maintenant l'infanterie. Le commandement local en décide.

Un appui de l'artillerie est jugé nécessaire. Il faut allier vitesse et force pour bousculer l'ennemi et gagner pendant que c'est relativement facile encore le prochain objectif.

Le contact étant pris, l'acte de force nécessaire, c'est le commandant de division qui règle l'engagement de l'avant-garde, acte lourd de conséquences dont le point d'application et le dosage des forces qui y seront consacrées ne sauraient lui être indifférents.

Il suffit de faire craquer le front ennemi encore précaire. Sur un point bien choisi il faut une nette supériorité.

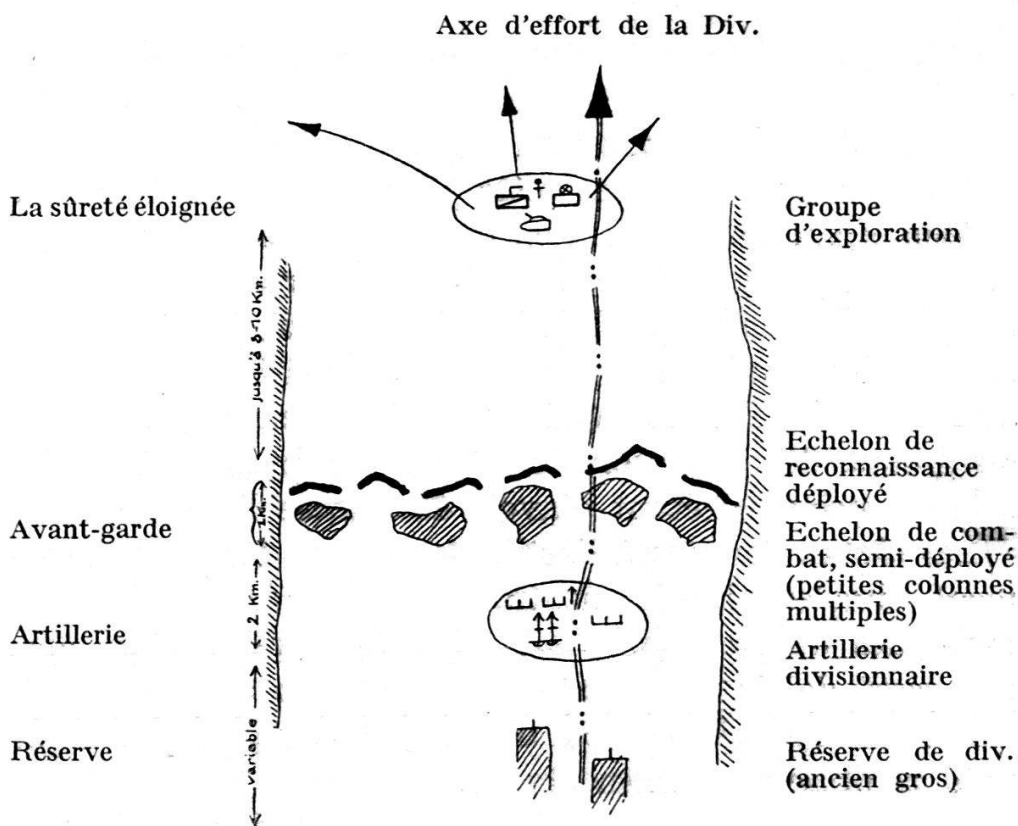
Comment l'assurer dans les plus brefs délais ?

Je ne pense pas que ce soit en ayant disposé l'artillerie à priori selon le schéma habituel : un groupe à disposition de l'avant-garde, les autres intercalés dans le gros.

L'avant-garde étant fortement constituée, toute l'artillerie, les quatre groupes, a sa place immédiatement derrière elle, suivie à son tour par le gros, réserve de division. Les attaques doivent s'effectuer avec un minimum d'infanterie — il y en a assez à l'avant-garde — et un maximum d'artillerie qui sera ainsi tout entière à disposition, sans délai.

Le mouvement de l'artillerie est ordonné par la division

dont elle relève uniquement. L'idée directrice est de pouvoir concentrer ses feux au profit d'une attaque localisée d'avant-garde en évitant toute répartition à priori. Il n'est pas dit, en effet, que c'est à l'intersection de son axe d'effort avec la ligne atteinte par l'avant-garde que le commandant de division verra le point décisif à enlever.



Tous les cas sont possibles.

Le commandant de régiment intéressé peut estimer que l'appui d'un groupe suffit. Le divisionnaire lui donne alors le plus proche. N'oublions pas qu'un groupe ne peut appuyer utilement que sur cinq à six cents mètres de front l'attaque de faibles résistances.

Comment peut s'effectuer son intervention à bref délai ?

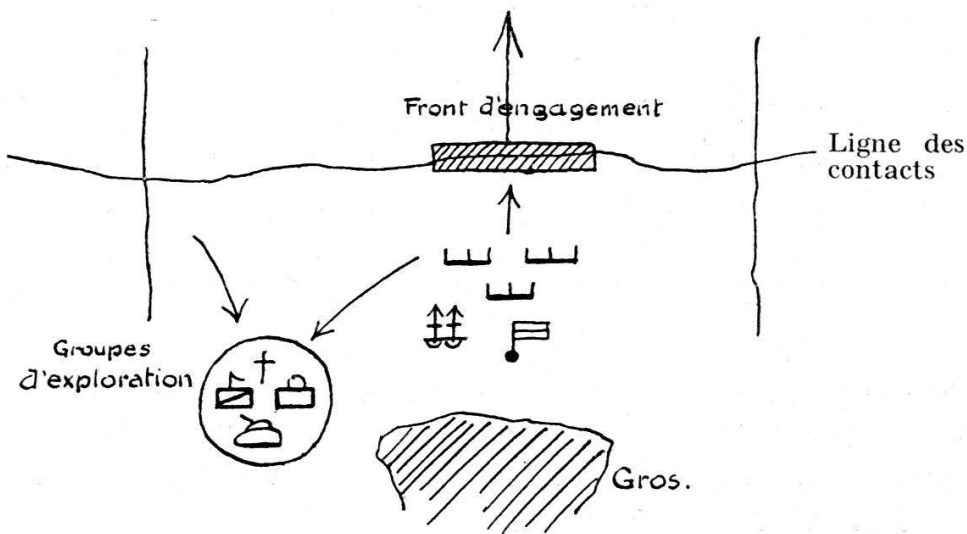
Il ne s'agit pas de pouvoir tirer partout, mais initialement dans un secteur d'attaque étroitement limité. Les postes d'observations ne doivent pas nécessairement offrir aux vues un panorama grandiose, sont donc faciles à trouver et doivent être choisis le plus *en avant* possible. Je vois les positions de batterie immédiatement derrière la crête de l'observatoire, en plein s'il le faut au milieu de l'échelon de combat de l'avant-garde installé sur sa base de départ. Les liaisons devraient être au maximum de l'ordre de 1000 m. et si des batteries peuvent être commandées à la voix c'est tant mieux. Les positions seront très groupées. Les P.O. seront disjointes mais sans liaison téléphonique latérale, les coureurs dans cette phase du combat rendront de plus grands services. Bien entendu la centrale téléphonique ne sort pas du char. Ce dispositif très rassemblé est favorable à l'emploi de la T.S.F. en phonie. J'estime à 45 minutes au maximum avec emploi de la T.S.F., une heure avec le téléphone, le délai nécessaire pour l'intervention du groupe dès réception de l'ordre à l'échelon supérieur, le souci principal étant d'avoir de courtes liaisons.

Les tâches données à l'artillerie doivent être rigoureusement simples. De la neutralisation sur les résistances reconnues du front où l'infanterie va faire l'assaut, puis un report de tir franchement en arrière en vue de la protection. L'artillerie assurera ainsi le démarrage de l'attaque puis sa protection momentanée.

L'affaire réussira en fonction de l'exactitude avec laquelle auront été estimées les résistances possibles de l'adversaire. L'artillerie n'ayant pas été préalablement engagée au compte-gouttes selon les procédés habituels, sa brusque intervention par groupe peut avoir un effet de surprise décisif.

Bien entendu, le jeu normal des reconnaissances d'artillerie en prévision d'un déploiement fonctionne sans autre et la liaison (à distinguer des retransmissions) est étroitement maintenue. Ces reconnaissances, celles des positions comme celles des P. O., doivent être effectuées par les officiers

subalternes des unités et E.M. et non par leurs commandants. C'est un spectacle de manœuvre qui n'est pas rare que de voir ces derniers partir en reconnaissance soit qu'on désire les « occuper » soit qu'eux-mêmes choisissent parfois ce fallacieux prétexte pour interrompre un botte-à-botte si ce n'est un tête-à-tête ennuyeux. En tous temps ils doivent être à disposition immédiate sans qu'il soit nécessaire de les ramener à la ligne. L'affaire peut être plus importante



et paraître justifier dès l'abord l'intervention en entier du régiment de 75. Si, malgré sa puissance accrue, l'infanterie de l'avant-garde est bloquée c'est que les moyens qui lui sont opposés ne sont point négligeables.

Dès lors l'engagement de l'avant-garde devient une affaire de *division*, et sans conteste les principes de l'attaque doivent être appliqués, mais le souci de faire vite reste déterminant. Où faut-il gagner du temps ?

Le dispositif d'artillerie proposé permet déjà d'en gagner puisque tous les matériels sont en avant. Le déploiement du régiment s'effectuera selon la même méthode que celui du groupe. Selon l'espace disponible, l'un des groupes sera peut-être en second échelon rapproché, car la préoccupation essentielle doit être de les placer tous *en face* de la zone d'attaque.

Vouloir gagner du temps sur la préparation de l'attaque c'est n'envisager qu'un aspect de la question. Toute action compte deux temps : préparation, exécution. C'est sur leur ensemble qu'il faut raisonner. Une heure de plus consentie pour disposer de trois groupes au lieu de 2 ou de un, consacrée à une préparation soignée, multiplie les chances de succès. Une attaque trop hâtivement montée, mal synchronisée, dépourvue de puissance, porte en elle des germes d'insuccès. Il s'agit bien entendu de rester dans des limites acceptables. Un délai de trois heures à compter dès que la décision du commandant de division est connue de ses subordonnés immédiats me paraît raisonnable. L'infanterie, à la guerre, n'en prendra pas moins pour ses préparatifs.

Dans la variété des cas et solutions possibles il est un fait constant : c'est que le commandant de division est directement intéressé à l'engagement de son avant-garde dans une mesure tout autre qu'autrefois. Garder ses moyens en mains puis les engager tous à la fois, éventualité prévue et préparée, là où l'on escompte les plus profondes conséquences d'un succès rapide, c'est être fidèle au « principe fondamental de la guerre ».

(A suivre.)

Major GONARD.
